

BILLS DE DIVORCE

Les bills suivants sont déposés:

Bill Z3, intitulé: Loi pour faire droit à Marjorie Durham Morgan.—L'honorable M. Fisher.

Bill A4, intitulé: Loi pour faire droit à Amber May Wolfenden.—L'honorable M. Willoughby.

Bill B4, intitulé: Loi pour faire droit à Edna Beatrice Burley.—L'honorable M. Willoughby.

Bill C4, intitulé: Loi pour faire droit à Bessie Hyde Lenyon Calhoun.—L'honorable M. Willoughby.

Bill D4, intitulé: Loi pour faire droit à Bleecker Foy Maidens.—L'honorable M. Willoughby.

Bill E4, intitulé: Loi pour faire droit à George Almon Wickett.—L'honorable M. Willoughby.

SERVICE DES TRAINS ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

A l'appel de l'Ordre du jour:

L'honorable M. TANNER: Je désire demander au leader du Gouvernement s'il veut avoir la bonté de se mettre en communication avec le ministère des Chemins de fer au sujet du service des trains établi entre Montréal et Ottawa par le nouvel horaire qui vient d'être publié, et des rapports de ce nouveau service avec le service entre la Nouvelle-Ecosse et Montréal. Il n'y a pas très longtemps—et je puis me le rappeler—celui qui venait de la Nouvelle-Ecosse à Ottawa pouvait repartir de Montréal moins d'une demi-heure après son arrivée dans cette ville; mais plus tard, on a supprimé ce service, et celui, par exemple, qui quittait Halifax à huit heures du matin arrivait à Montréal, à neuf heures et dix, le lendemain matin, et devait attendre jusqu'à une heure de l'après-midi pour reprendre, en traversant le tunnel, le train d'Ottawa. Maintenant, je m'aperçois que l'on a supprimé ce train d'une heure, et celui qui arrive de la Nouvelle-Ecosse à neuf heures et dix minutes du matin ne peut quitter Montréal pour Ottawa qu'à quatre heures de l'après-midi, excepté le dimanche, alors qu'il lui faut attendre jusqu'à six heures et quarante minutes du soir. Ainsi, celui qui part de Halifax, le samedi matin, à huit heures, ou d'un autre endroit de l'Est, ne peut arriver à Ottawa que le lendemain, entre neuf et dix heures du soir.

J'appelle maintenant l'attention sur ce fait. Je regrette d'ennuyer l'honorable leader de cette Chambre avec cette question, mais il me

L'honorable G. G. FOSTER.

semble qu'en changeant l'horaire des trains, on n'a nullement songé à la population de la Nouvelle-Ecosse et à ceux qui veulent se rendre à la capitale dans un temps raisonnable. En dépit des grandes attractions de la métropole, c'en était déjà trop d'avoir à se balader dans la ville de Montréal jusqu'à une heure de l'après-midi; mais maintenant, si on nous force d'y rester jusqu'à quatre heures les jours de la semaine et jusqu'à six heures et quarante, le dimanche, je dis,—et j'espère que l'honorable leader le répètera au ministère des Chemins de fer—que l'on commet une grave injustice envers la population de l'Est.

L'honorable M. DANDURAND: J'appellerai l'attention du Président des chemins de fer sur les remarques de mon honorable ami.

L'honorable M. CASGRAIN: Si notre honorable collègue veut lire les journaux, il y verra que partout on annonce, pour le 20 mai, un changement d'horaire qui, je crois, comblera ses désirs.

L'honorable M. DANDURAND: Bravo! Très bien!

L'honorable M. TANNER: C'est très bien. Mais beaucoup de ces promesses ne sont jamais remplies. Je parle d'un état de chose qui existe à l'heure actuelle.

L'honorable M. CASGRAIN: Lisez les journaux.

L'honorable M. WATSON: Lisez le *Montreal Herald*.

L'honorable M. TANNER: Je parle d'un fait actuel.

L'honorable M. WATSON: Lisez le *Herald*.

BILL NUMERO DEUX DES SUBSIDES
DEUXIEME LECTURE

L'honorable M. DANDURAND propose la deuxième lecture du bill 96, intitulé: Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1927.

Il dit: Honorables messieurs, en proposant la deuxième lecture de ce bill, j'aimerais à répondre aux questions qui m'ont été posées hier soir, et avec votre bienveillante permission, je commencerai par la dernière, qui peut-être ramènera d'une manière plus logique devant cette Chambre l'histoire du chemin de fer de la baie d'Hudson.

On m'a demandé si l'énoncé était vrai qu'une somme d'argent ou le produit d'une étendue de terrain était attribuée à la construction d'un chemin de fer jusqu'à la baie d'Hudson. J'ai dit que j'avais lu cet énoncé quelque part, mais que je n'en avais étudié ni le contenu ni la provenance. Je puis dire que dès l'année